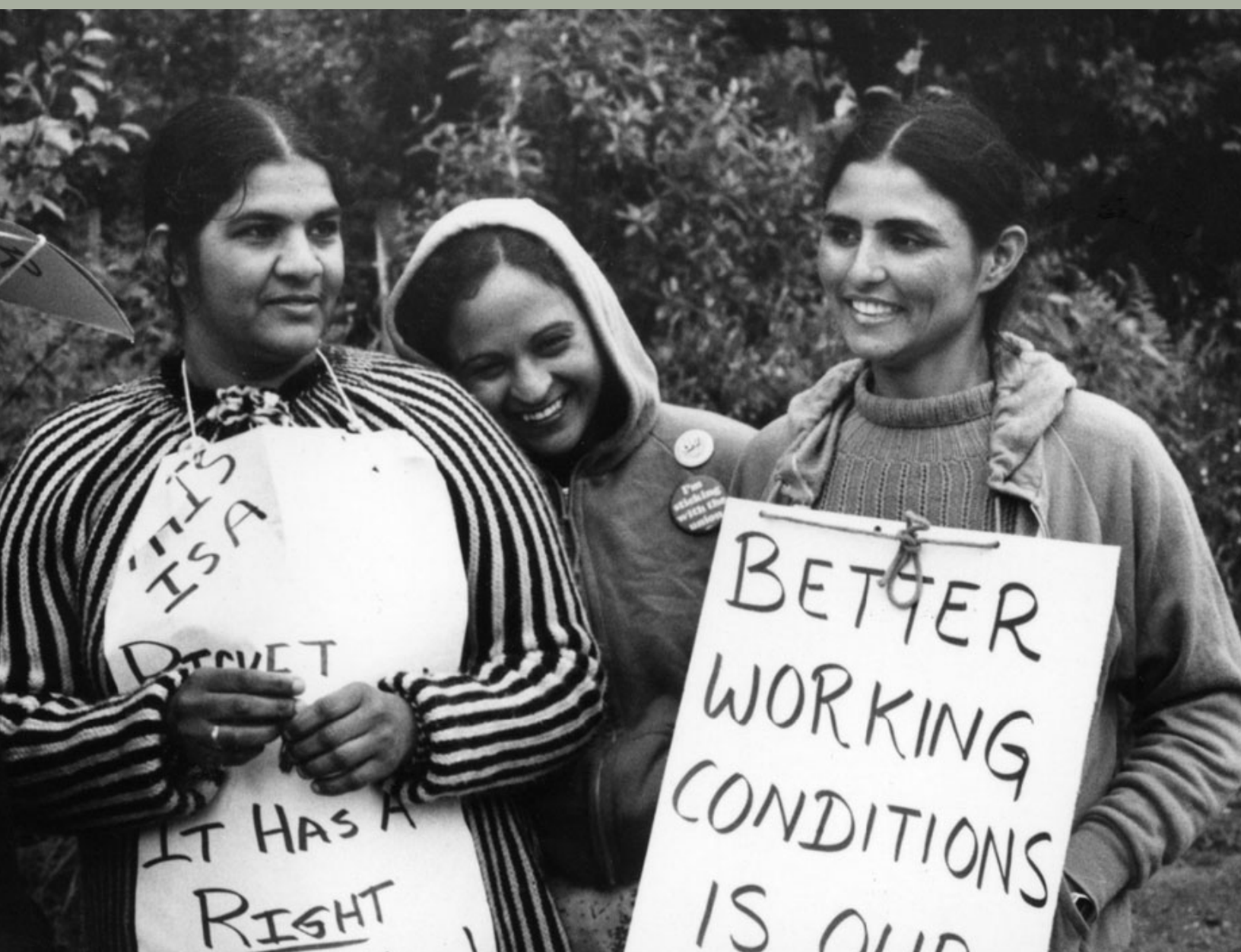


L'immigration des femmes sud-asiatiques au Canada

Questions de race, de genre et de nationalité



Remerciements

Autrices du plan de leçon : Tifane Valade et Janet Lee

Revu par : Les membres de l'équipe de Framing Our Past 2.0

Lorna McLean, Sharon Cook, Rose Fine-Meyer, Marie-Hélène Brunet,
Janet Lee, Tifanie Valade, Béatrice de Montigny, Alexanne Levesque,
et deux évaluations externes.

© 2025 Conjuguer nos histoires au féminin
Tous droits réservés.

Nous remercions également les institutions suivantes pour leur financement : Ontario Women's History Network, La Société Histoire Canada, Penser Historiquement pour l'Avenir du Canada, la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et le CRSH.

Nous remercions aussi les éditeurs McGill-Queen's qui ont permis l'usage des éléments provenant du livre original Framing Our Past (2001).

Mise en page et couverture : Dany Lagueux

Image de couverture : Craig Berggold photo, Image Photos-047, Canadian Farmworkers Union Collection, Simon Fraser University Library.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



Introduction

Les femmes sud-asiatiques ont été confrontées à d'importants obstacles liés à l'immigration tout au long des 19^e et 20^e siècles. Les discussions publiques sur la race, le genre et la nationalité, y compris les débats sur les politiques d'immigration discriminatoires, ont eu un impact sur la façon dont le Canada a été imaginé et construit en tant que pays.

Dans ces discussions, les femmes sud-asiatiques occupaient souvent une place ambiguë, perçues à la fois comme dangereuses et/ou bénéfiques pour le projet de construction de la nation canadienne. Bien que les femmes canadiennes d'origine sud-asiatique aient été la cible de politiques d'immigration discriminatoires qui les ont doublement affectées en raison de leur race et de leur genre, elles ont apporté des

contributions significatives à leurs communautés en tant que dirigeantes et militantes. En examinant diverses représentations historiques, cette leçon encourage les élèves à établir des liens entre les formes historiques de discrimination dans la politique d'immigration canadienne, les expériences d'immigration des femmes sud-asiatiques et les notions contemporaines de « canadienité ».

Année d'études :

10^e à 12^e année, secondaire 4 et 5 (pour exemple de l'Ontario, voir page suivante)

Sujet(s) de la leçon :

L'immigration des femmes sud-asiatiques au Canada - questions de race, de genre et de nationalité.

Questions critiques encadrant la leçon :

- A) Comment la réglementation canadienne en matière d'immigration a-t-elle entraîné des conséquences sur la vie des femmes sud-asiatiques et de leurs communautés?
- B) Quels rôles les concepts tels que la race, le genre et la classe sociale jouent-ils dans le façonnement de la politique d'immigration et des notions d'identité canadienne?
-

Durée estimée de la leçon :

Deux à trois périodes de cours.

Plan de leçon et attentes du Curriculum

12^e année Histoire du Canada : identité et culture

(cours préuniversitaire) (CHI4U)

Processus d'enquête et compétences transférables

1. Utilisation du processus d'enquête

1.1 formuler différents types de questions pour orienter le processus d'enquête et explorer divers enjeux et problématiques de l'histoire du Canada

1.2 recueillir de l'information se rapportant aux questions posées et représentant divers points de vue en consultant une variété de sources primaires et secondaires

1.3 évaluer la crédibilité des sources ainsi que la validité et la fiabilité de l'information recueillie à partir de critères précis

1.4 analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en histoire – importance historique, cause et conséquence, continuité et changement, et perspective historique et divers outils organisationnels

1.5 tirer des conclusions sur des aspects, des événements ou des enjeux étudiés de l'histoire du Canada en utilisant les concepts de la pensée critique en histoire

1.6 communiquer les résultats et les conclusions de son enquête en utilisant la terminologie française appropriée, en citant ses sources de référence selon les normes bibliographiques établies et en recourant à divers médias ou modes de présentation

2. Développement de compétences transférables

2.1 déterminer des compétences développées par l'étude de l'histoire transférables dans la vie de tous les jours, incluant les compétences essentielles du Passeport-compétences de l'Ontario

2.2 utiliser les connaissances acquises, les concepts de la pensée critique en histoire et les habiletés développées par l'étude de l'histoire du Canada pour interpréter et comprendre les enjeux politiques, économiques et sociaux contemporains et pouvoir agir en citoyenne ou citoyen éclairé

C. Le Canada entre 1867 et 1945

Contenus d'apprentissage :

C1. Contextes politique, économique et social

- C1.1 analyser l'incidence d'événements politiques marquants sur le développement du Canada et de l'identité canadienne entre 1867 et 1945
- C1.2 analyser une variété de politiques et de décisions gouvernementales reflétant les pouvoirs et le rôle accru du gouvernement dans la société canadienne entre 1867 et 1945, en particulier pour ce qui est de leur impact sur la vie de la population
- C1.4 déterminer l'incidence de la transformation de la société canadienne ainsi que des attitudes et des valeurs sociales qui prévalent au pays au cours de cette période sur le développement du Canada et de l'identité canadienne

C2. Coopération et conflits

- C2.3 expliquer les grands débats nationaux qui divisent ou rassemblent les Canadiennes et Canadiens entre 1867 et 1945 et leur incidence sur le développement du Canada.

C3. Identité, citoyenneté et patrimoine

- C3.1 déterminer l'impact des politiques canadiennes d'immigration qui se sont succédé entre 1867 et 1945 sur le développement du Canada et de ses régions

D. Le Canada de 1945 à nos jours

Contenus d'apprentissage :

D1. Contexte politique, économique et social

- D1.3 déterminer l'incidence de transformations que connaît la société canadienne depuis 1945, y compris au niveau des attitudes et des valeurs sociales, sur le développement du Canada et de l'identité canadienne
- D3 Identité, citoyenneté et patrimoine
 - D3.1 analyser les transformations sociales et juridiques que connaissent les femmes au Canada depuis 1945
 - D3.5 décrire les contributions de personnalités et de groupes représentatifs de la diversité culturelle canadienne et issus de divers horizons artistiques et culturels au développement de l'identité et du patrimoine canadiens depuis 1945.

Objectifs d'apprentissage de la leçon :

- Les élèves interpréteront et formuleront des questions d'enquête sur les sources primaires qu'ils et elles consultent.
- Les élèves apprendront comment les individus et les communautés sud-asiatiques ont été affectés par les politiques d'immigration du Canada au début du 20^e siècle.
- Les élèves adopteront un point de vue féministe pour comprendre comment le genre s'entrecroise avec d'autres aspects de l'identité tels que la race et le statut socio-économique dans la mise en place des politiques.
- Les élèves examineront la résistance des femmes sud-asiatiques aux politiques discriminatoires et leurs contributions à la société canadienne.
- Les élèves problématiseront les interprétations publiques des notions d'identité et d'appartenance canadiennes.

Liens avec les concepts de la pensée historique :

Importance historique

Dans cette leçon, les élèves examineront l'importance historique des débats sur les politiques d'immigration canadiennes et les questions relatives à la nationalité canadienne au début du 20^e siècle. Ils et elles enquêteront également sur l'impact à long terme de ces débats en les reliant à des événements et des conversations contemporaines.

Sources primaires

Les élèves examineront les préjugés et les omissions dans les documents. Ils et elles apprendront à évaluer quelles voix sont incluses et lesquelles sont omises, et quelles opinions sont mises de l'avant dans la couverture médiatique des débats sur les politiques d'immigration.

Continuité et changement

En comparant les politiques d'immigration antérieures et actuelles, les élèves détermineront ce qui est demeuré constant et ce qui a changé au fil du temps.

Causes et conséquences

Les élèves évalueront de manière critique les causes et les conséquences des politiques d'immigration. Ils et elles

examineront les nombreuses problématiques qui ont influencé les débats publics sur l'immigration au cours de cette période, notamment les préoccupations liées à la race, au genre et au statut socio-économique, ainsi que la compréhension de l'identité et de la nationalité canadiennes.

Perspectives historiques

Les élèves examineront les débats sur les politiques d'immigration tels qu'ils se sont déroulés au tournant du 20^e siècle du point de vue des différents groupes impliqués. En outre, ils et elles analyseront les perspectives historiques des femmes racisées, qui sont souvent négligées dans les enquêtes historiques. En mettant en lumière les perspectives historiques des femmes sud-asiatiques, leur résistance aux politiques discriminatoires et leurs contributions à la société canadienne, les élèves comprendront les impacts à long terme des décisions politiques sur des communautés ethnoculturelles spécifiques.

Liens avec l'antiracisme, la diversité, l'équité et/ou la justice transformatrice :

- Les élèves apprendront à appliquer une perspective féministe critique aux politiques d'immigration historiques et actuelles au Canada, afin de mieux comprendre leurs impacts discriminatoires sur des populations particulières en fonction de facteurs tels que la race, le genre et le statut socio-économique.
- Les élèves adopteront une approche antiraciste et intersectionnelle de l'histoire en examinant diverses perspectives historiques et en accordant une attention particulière aux expériences des femmes sud-asiatiques.
- Les élèves réfléchiront de manière critique aux notions d'identité et d'appartenance canadiennes.

Partie 1 : Les esprits en éveil

****Remarque :** Les enseignants devraient choisir des activités dans chaque section (Les esprits en éveil, Travail d'enquête et Consolidation) **en fonction des intérêts des élèves, des limites de temps et des contraintes de la salle de classe.** Les conceptrices de la leçon suggèrent de choisir au moins une activité dans chaque section. Envisagez également de donner aux élèves le choix entre plusieurs activités afin de différencier l'enseignement.

Préparation préalable à la leçon et suggestions :

Les élèves de votre classe peuvent avoir vécu des expériences, parfois traumatisantes, en matière d'immigration. Il est important de commencer cette leçon par une discussion collaborative avec eux et elles sur l'importance de respecter et d'accepter les camarades de classe ayant vécu différentes expériences. Une

activité recommandée pour préparer les élèves à des discussions difficiles est de créer une « constitution de la classe » au début du semestre, dans laquelle les règles de discussion sont énoncées explicitement et, si possible, de manière collaborative. En groupes, les élèves peuvent rédiger des règles pour une discussion respectueuse, une bonne écoute et une conduite appropriée en

classe. Ces règles peuvent être affichées dans un endroit visible de la classe.

En fonction du profil de la classe, il est également conseillé à l'enseignant-e de fournir aux élèves des avertissements et de leur permettre de sortir brièvement de la salle de classe si le contenu de la leçon est trop lourd.

Activité 1 : Identité et expériences en matière d'immigration

Question centrale : De quelle manière l'identité et/ou la positionnalité peuvent-elles affecter les expériences d'un immigrant ou d'un réfugié ?

Divisez la classe en plusieurs groupes. Chaque groupe est assigné à un « aspect de l'identité » (par exemple, la race, le genre, les aptitudes, la langue). Sur une grande feuille de papier graphique, chaque groupe réfléchit et note comment l'aspect de l'identité assigné peut avoir un impact sur chaque partie de l'expérience d'un migrant qui cherche à s'installer dans un

autre pays. Les élèves doivent identifier les obstacles et les défis pour chacune des trois étapes du voyage d'immigration, telles qu'elles s'appliquent : avant l'arrivée, pendant le transit et après l'arrivée.

***Note :** Les « aspects de l'identité » peuvent faire l'objet d'un remue-méninge collectif avec la classe en demandant aux élèves de discuter des aspects de l'identité / de la positionnalité qu'ils et elles pensent être les plus déterminants pour l'expérience d'un immigrant arrivant au Canada.

Voici quelques questions qui pourraient servir de guide :

- Quels sont les obstacles que peuvent vivre les personnes issues d'un groupe marginalisé ?
- Comment votre identité ou votre positionnalité pourrait-elle se croiser avec une autre identité pour créer des obstacles supplémentaires à l'immigration ?
- De quelle manière pensez-vous que les politiques du Canada à l'égard de certains groupes d'immigrants ont changé au fil du temps ?

Aspect de l'identité	Avant d'arriver au Canada	En transit	Après l'arrivée au Canada
Groupe 1 : Race ou ethnicité			
Groupe 2 : Genre			
Groupe 3 : Statut socio-économique			
Groupe 4 : Handicap			
Groupe 5 : Religion			
Groupe 6 : Langue			

Demandez aux élèves de choisir un-e porte-parole qui résumera la discussion et les recherches du groupe. Les élèves peuvent noter et organiser les réponses dans un tableau similaire à celui ci-dessus.

Activité 2 : Chronologie de la politique d'immigration canadienne

Question centrale : Comment les immigrant-es asiatiques ont-ils et ont-elles été affecté-es par les changements dans la politique d'immigration canadienne entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle?

Demandez aux élèves d'examiner attentivement la chronologie de la politique d'immigration incluse dans l'annexe A, afin de compléter l'activité suivante.

Questions de discussion sur la ligne du temps :

1. Choisissez l'événement de la chronologie qui vous semble le plus important sur le plan historique. Décrivez les critères que vous avez utilisés pour prendre cette décision.
2. Quel rôle jouent la race et le genre dans l'événement que vous avez choisi? Quels autres facteurs politiques, économiques ou sociaux auraient pu influencer la politique d'immigration à cette époque?

Activité 3 : Représentations de l'histoire des Canadiens d'origine sud-asiatique aujourd'hui

En groupe-classe, visionnez [la minute du patrimoine sur Paldi*](#) suivante [1 minute], une ville industrielle établie en Colombie-Britannique en 1917.

De plus, regardez [le segment de CBC News*](#) [8 minutes] avec le Dr. Satwinder Kaur Bains (professeur à l'Université de Fraser Valley) sur l'importance de la création de cette nouvelle minute du patrimoine canadien.

Questions de discussion sur la vidéo :

1. Quelles réalités historiques la Minute du patrimoine reflète-t-elle?
2. Pourquoi pensez-vous que la réalisation d'une minute du patrimoine canadien sur Paldi et les immigrants sud-asiatiques qui l'ont fondée a pris si longtemps?
3. Dans le reportage de CBC sur la minute du patrimoine de Paldi, le professeur décrit la manière dont le film a été visionné plus d'un million de fois. Qu'est-ce que cela pourrait nous apprendre sur l'importance de ce type de média pour la mémoire collective et la médiatisation d'une diversité d'expériences historiques?
4. Comment la minute du patrimoine canadien pourrait-elle simplifier ou dissimuler certains des défis sérieux auxquels les femmes sud-asiatiques ont pu être confrontées lorsqu'elles ont immigré pour la première fois au Canada?

*Vous pouvez choisir d'ajouter les sous-titres en français

Partie 2 : Travail d'enquête

Activité 1 : Analyse de sources primaires de journaux

Question centrale pour l'enquête : Quelles étaient les problématiques soulevées dans les débats sur le droit des femmes sud-asiatiques à immigrer au Canada au début du 20^e siècle ? Pourquoi la race et le genre étaient-ils des facteurs importants, et comment étaient-ils liés aux notions d'identité et de nationalité canadiennes ?

A. En groupe-classe, lisez l'extrait de « Le contrôle de l'immigration des femmes par l'État : Le passage des femmes sud-asiatiques au Canada », inclus dans l'annexe A.

B. Avant d'analyser les articles de journaux de l'annexe B, demandez aux élèves d'étudier le vocabulaire figurant dans le tableau ci-dessous. Discutez, en groupe-classe, des définitions de ces termes, de leur importance et de la façon dont la terminologie diffère de nos jours.

Langue de 1912	Définition	Termes utilisés aujourd'hui
«Oriental», «Asiatique», «le problème oriental», «l'Orient»	Termes obsolètes désignant les personnes originaires d'Asie ou de descendance asiatique qui ont des connotations péjoratives et colonialistes (voir le concept d' orientalisme). *Note pour la personne enseignante : il est possible de choisir l'option « français sur le fureteur »	
« Les Hindous »	Terme obsolète utilisé pour désigner de manière générale les personnes originaires de l'Inde ou de descendance indienne (qui ne pratiquaient pas nécessairement l'hindouisme). A des connotations péjoratives similaires aux termes mentionnés ci-dessus.	
Pendant la période impérialiste/Empire	Référence à l'empire britannique, comprenant les nombreux territoires et populations colonisés et contrôlés par la Grande-Bretagne, comme le Canada et l'Inde, en particulier au cours du siècle impérial (1815-1914).	
« La race blanche », « les frères blancs »	L'impérialisme était lié à une croyance fausse mais omniprésente en la supériorité raciale des Anglo-Saxons, appelée « race blanche » (voir les préjugés et la discrimination au Canada et le concept de race).	Pour une discussion sur le concept moderne de blancheur, voir la capsule #MotsPourMaux

C. Divisez les élèves en petits groupes et demandez à chaque groupe d'examiner un extrait d'un article de journal, qui se trouve dans l'annexe B. Demandez aux élèves de répondre à au moins **deux des quatre** questions suivantes :

Matériels et installation :

(Activités, ressources, fiches de travail, tableaux de collecte de données, vidéos/musiques/images, etc.)

- Accès numérique ou en format papier aux tableaux utilisés dans le plan de cours
- Accès à un ordinateur ou à un dispositif numérique pour l'activité de consolidation
- Accès numérique ou en format papier aux documents de l'annexe

Sources primaires :

The Sikhs in Canada. (1917, December 31). *The Globe and Mail*, p. 4. As discussed in Dua, E. (2007). Exclusion through Inclusion: Female Asian migration in the making of Canada as a white settler nation. *Gender, Place & Culture*, 14(4), 445–466.

Stowe Gullen, A. (1912, January 30). Champions the Sikh women [Letter to the editor]. *The Globe and Mail*, p. 5. As discussed in Dua, E. (2007). Exclusion through Inclusion: Female Asian migration in the making of Canada as a white settler nation. *Gender, Place & Culture*, 14(4), 445–466.

Favor admission of Hindu's wives: Local Council of Women passes resolution after discussion. (1912, January 23). *Victoria Daily Colonist*, p. 7. As discussed in Dua, E. (2007). Exclusion through Inclusion: Female Asian migration in the making of Canada as a white settler nation. *Gender, Place & Culture*, 14(4), 445–466.

Unfavorable to Hindu women. (1912, February 10). *Victoria Daily Colonist*, p. 18. As discussed in Dua, E. (2000). 'The Hindu woman's question': Canadian nation building and the social construction of gender for South Asian-Canadian women. In M. Aguiar, A. M. Calliste, & G. J. S. Dei (Eds.), *Anti-racist feminism: Critical race and gender studies* (pp. 55–72). Fernwood Publishing.

Would create an insoluble problem: Ex-Indian army officer strongly against admission of Hindu women to British Columbia. (1912, February 20). *Victoria Daily Colonist*, p. 18. As discussed in Dua, E. (2000). 'The Hindu woman's question': Canadian nation building and the social construction of gender for South Asian-Canadian women. In M. Aguiar, A. M. Calliste, & G. J. S. Dei (Eds.), *Anti-racist feminism: Critical race and gender studies* (pp. 55–72). Fernwood Publishing.

Asiatic immigration. (1912, March 9). *Victoria Daily Colonist*, p. 4. As discussed in Dua, E. (2000). 'The Hindu woman's question': Canadian nation building and the social construction of gender for South Asian-Canadian women. In M. Aguiar, A. M. Calliste, & G. J. S. Dei (Eds.), *Anti-racist feminism: Critical race and gender studies* (pp. 55–72). Fernwood Publishing.

Sources secondaires :

Aujla, A. (2000). Others in their own land : Second generation South Asian women, racism, and the persistence of colonial discourse. *Canadian Woman Studies*, 20(2), 41–47.

CBC News. (2023, April 22). *Canadian Heritage Minute represents B.C. South Asian community for first time*. <https://www.youtube.com/watch?v=wqnY2Vd7scg>

Dua, E. (2000). 'The Hindu woman's question': Canadian nation building and the social construction of gender for South Asian-Canadian women. In M. Aguiar, A. M. Calliste, & G. J. S. Dei (Eds.), *Anti-racist feminism: Critical race and gender studies* (pp. 55–72). Fernwood Publishing.

- A. Quels arguments pour ou contre la politique d'immigration sont soulevés dans l'article de journal? Qui est cité? Les voix de qui sont exclues de la discussion?
- B. À quoi la notion de «moralité», évoquée dans plusieurs des articles, fait-elle référence dans ce contexte? Comment le racisme et le sexisme ont-ils été liés aux notions de moralité?
- C. Comment les arguments présentés dans l'article s'intègrent-ils dans la compréhension du rôle des femmes par certaines personnes à l'époque? Quel(s) rôle(s) croyait-on que les femmes sud-asiatiques joueraient au Canada? Comment le racisme aurait-il pu jouer un rôle dans les arguments en faveur de l'exclusion et ceux en faveur de l'inclusion des femmes sud-asiatiques?
- D. Comment les notions de race et de genre ont-elles été impliquées dans le concept de la nationalité canadienne? Quelles sont les similitudes et les différences entre les discussions d'aujourd'hui sur l'immigration et l'identité au Canada et celles du début du 20^e siècle?

Activité 2 : Expériences des femmes sud-asiatiques

Question d'enquête : Quelles ont été les expériences des femmes immigrantes sud-asiatiques au Canada?

- A. Les femmes sud-asiatiques qui ont immigré au Canada ont apporté de précieuses contributions à leurs communautés et au Canada en tant que pays. Divisez les élèves en petits groupes et demandez-leur de choisir l'histoire d'une femme sud-asiatique à regarder ou à lire à partir des liens ci-dessous ou d'une autre source de leur choix. (Ils et elles peuvent également mener une brève entrevue avec une personne de leur communauté locale, si le temps le permet).*

Kaur Harnam

Histoires d'Asie du Sud - Ep7 - Harjit Dillon

Histoires d'Asie du Sud - Ep9 - Shushma Datt

Histoires d'Asie du Sud - Ep4 - Banto (Betty) Gill

Rupi Kaur

Mobina Jaffer, Biographie

- B. Demandez à chaque groupe de remplir le tableau ci-dessous. À partir des résultats obtenus, demandez aux élèves de créer une affiche biographique (numérique ou sur papier). Imprimez les affiches pour créer une exposition collective dans la salle de classe.

Nom de la figure historique ou contemporaine choisie :

Quels types d'obstacles ont-elles rencontrés?	Quelles ont été quelques-unes de leurs réalisations?	Je demanderais à cette personne...

*Note : Plusieurs vidéos ou sites offrent la possibilité des sous-titres en français ou de traduction en français, mais d'autres non. L'enseignant-e peut décider ou non de conserver les vidéos disponibles en anglais seulement.

Dua, E. (2007). Exclusion through Inclusion : Female Asian migration in the making of Canada as a white settler nation. *Gender, Place & Culture*, 14(4), 445-466. <https://doi.org/10.1080/09663690701439751>

Historica Canada (Directeur). (19 avril 2023). *Minute du patrimoine : Paldi*. https://www.youtube.com/watch?v=YcCs4LpDN50&list=PLiE7YBxN9z-mJCbT8LiHZ3JPuMBb75K_RU

Ralston, H. (2001). State control of women's immigration: The passage to Canada of South Asian Women. In S. A. Cook, L. R. McLean, & K. O'Rourke (Eds.), *Framing our past: Canadian women's history in the twentieth century* (pp. 263-266). McGill-Queen's University Press.

Stratégies d'enseignement :

(apprentissage collaboratif, pédagogie pertinente et adaptée à la culture, apprentissage basé sur l'enquête, différenciation pédagogique)

- Apprentissage collaboratif et apprentissage par les pairs
- Pédagogie pertinente et adaptée à la culture
- Différenciation pédagogique et choix de l'élève
- Lecture attentive des sources primaires

Évaluation : Outils d'évaluation

(liste de vérification, rubriques, observations), évaluation par les pairs et auto-évaluation

L'évaluation pour, en tant que et de l'apprentissage.

Les esprits en éveil :

- Tableau et discussion des aspects de l'identité
- Discussion sur la vidéo de la Minute du patrimoine
- Discussion sur la ligne du temps de la politique d'immigration

Travail d'enquête :

- Tableau de vocabulaire des termes historiques de 1912
- Questions basées sur l'analyse en groupe d'articles de journaux
- Profil historique de femmes canadiennes sud-asiatiques

Consolidation :

- Définir la «canadianité», Entrée de journal de bord
- Discussion sur le système d'immigration contemporain, Billet de sortie

Adaptations pédagogiques :

- Réviser les définitions et/ou fournir aux élèves un mur de mots avant l'activité de lecture de la source primaire.
- Utilisation de plusieurs formes de médias, y compris des vidéos, des sites web et des affiches.
- Utilisation de tableaux, de ligne de temps et de questions structurées pour morceler les informations.
- Travail en équipe et discussions de groupe pour un apprentissage collaboratif et dirigé par les pairs.
- Temps supplémentaire accordé pour chaque activité en fonction de la rétroaction des élèves.

Partie 3 : Consolidation et bilan

Activité 1 : Définir la « canadianité »

La sociologue Angela Aujla (2000) se demande « à quel moment les Canadiennes sud-asiatiques de diverses générations cessent-elles d'être perçues comme venant d'ailleurs ? ...

Les Canadiennes d'origine sud-asiatique se trouvent dans une situation d'étrangeté perpétuelle - on leur demande constamment d'où elles viennent et on leur attribue des caractéristiques stéréotypées en dépit de leur « canadianité ». Bien qu'elles soient dans leur pays d'origine, [c'est comme si] elles n'en font pas partie » (p. 43).

Demandez aux élèves de rédiger un article de journal ou une courte dissertation (250-500 mots) qui réfléchit à cette affirmation et répond aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui définit la « canadianité » (être Canadien ou Canadienne) ? À quoi les gens s'attendent-ils à ce que les Canadien-nés ressemblent, agissent ou soient ? Quel rôle les préjugés systémiques pourraient-ils jouer dans ces suppositions ?
2. Comment définissez-vous votre propre « canadianité » ? Quelles sont les expériences personnelles qui ont influencé votre définition ? Comment pensez-vous que cette définition est similaire ou différente des expériences des femmes sud-asiatiques décrites par Aujla ?

- Les élèves démontrent leur apprentissage et y réfléchissent
- Les élèves partagent leurs travaux de recherche
- L'enseignant-e fournit des opportunités de consolidation et de plans d'action
- L'enseignant-e établit des liens avec les questions de réflexion historique

Activité 2 : Un système d'immigration plus équitable ?

En 1967, le Canada a mis en place un système d'immigration « à base de points », prétendument conçu pour être exempt de toute discrimination.

Activité : Demandez aux élèves d'étudier le [système canadien de classement global \(SRC\)](#), qui attribue des points en fonction d'un ensemble de qualifications.

Questions de discussion ou billet de sortie :

1. Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant extrêmement inéquitable et 5 étant parfaitement équitable, où se situerait, selon vous, le système canadien d'immigration à points ? Justifiez votre réponse.
2. Pensez-vous que le système à points est discriminatoire à l'égard de certains groupes ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Annexe A

Chronologie et extraits de texte

Matériel pour la leçon et apprentissages supplémentaires :

Les esprits en éveil - Activité 2

Chronologie de l'immigration asiatique au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle

1867

Dans un discours au Parlement, John A. MacDonald, le premier Premier ministre du Canada, proclame que le Canada est « un pays d'hommes blancs ». Et ce, en dépit du fait que le Canada compte à l'époque plusieurs résidents autochtones, chinois et noirs.

1872

Le corps législatif provincial de la Colombie-Britannique adopte la loi modifiant les conditions d'éligibilité et d'inscription des électeurs, qui empêche les résidents autochtones et chinois de voter.

1883

Le gouvernement fédéral commence à discuter de la question de l'immigration asiatique féminine. Les politiciens de la Colombie-Britannique, des colons blancs et les syndicats font pression sur le gouvernement pour qu'il restreigne l'immigration en provenance de Chine. Des politiciens comme John A. Macdonald font valoir qu'empêcher les femmes chinoises d'émigrer assurerait que les résidents chinois de sexe masculin n'aient qu'un statut temporaire au Canada.

1885

Le rapport de la Commission royale sur l'immigration chinoise prétend que les femmes chinoises migrantes sont « immorales ». Les personnes qui témoignent devant la commission royale se plaignent que les femmes chinoises travaillent en tant que prostituées.

1887

La Chambre des communes modifie la loi de 1885, lui permettant de différencier les migrants chinois en fonction de leur statut social. Les marchands sont exemptés de l'impôt, les règles incluent des restrictions implicites concernant le parrainage de leurs conjoints.

1887

La loi visant à restreindre l'immigration chinoise introduit la taxe d'entrée, qui limite l'immigration chinoise en imposant une taxe aux migrants chinois souhaitant entrer au Canada. Les premiers migrants enregistrés en provenance du Japon arrivent au Canada.

1903

Les premiers migrants enregistrés en provenance de l'Inde arrivent au Canada et débarquent à Vancouver et à Victoria, en Colombie-Britannique.

1906

La taxe d'entrée imposée aux Chinois passe de 100 à 500 dollars, limitant ainsi l'immigration.

1907

Les Sud-Asiatiques se voient refuser le droit de vote à Vancouver et, par la suite, aux élections fédérales. Plus tard dans la même année, des émeutes raciales éclatent à Vancouver, visant des individus et des entreprises chinoises et japonaises. Les organisateurs de ces émeutes, le *Vancouver Trades and Labour Council* et l'*Asiatic Exclusion League*, font pression sur le gouvernement pour qu'il exclue les Asiatiques du Canada.

1908

Le gouvernement canadien négocie l'accord Hayashi-Lemieux qui limite le nombre de migrants japonais masculins à 400 par an, mais ne restreint pas l'entrée de leurs épouses, ce qui entraîne l'arrivée de nombreuses « épouses photographiques » sélectionnées par les colons japonais sur la base de photographies qui leur sont envoyées par la poste de leur pays d'origine.

La loi sur l'immigration est modifiée pour inclure le « règlement sur le voyage continu » qui interdit à tout immigrant d'entrer dans le pays sauf s'il est venu par un voyage continu de son pays « d'origine ». Le gouvernement canadien fait pression sur les compagnies de navigation en Inde pour qu'elles cessent leurs services directs et ne vendent pas de billets de passage direct à partir des ports indiens.

1910

La loi sur l'immigration est modifiée afin d'allonger la liste des immigrants interdits et de donner au gouvernement canadien de nouveaux pouvoirs pour refuser arbitrairement l'entrée à des personnes qu'il juge « inadaptées au climat ou aux exigences du Canada ».

1911

Des amendements à la loi sur l'immigration chinoise sont proposés afin de permettre aux hommes chinois de parrainer leurs épouses. Les amendements ne sont pas adoptés. Une délégation d'hommes sikhs se rend à Ottawa pour demander la modification des règles d'immigration afin que leurs épouses et leurs enfants puissent les rejoindre au Canada.

1912

Des groupes de femmes blanches, des organisations religieuses chrétiennes et certains politiciens soutiennent que les femmes indiennes devraient être autorisées à entrer au Canada par crainte de relations interraciales entre les hommes indiens et les femmes blanches.

1914

L'arrivée du bateau à vapeur Komagata Maru, qui amène plus de 300 migrants indiens sur les côtes occidentales du Canada et remet en question les lois d'exclusion du Canada en matière d'immigration. Le gouvernement canadien refuse que le bateau accoste.

1919

Un décret est adopté pour permettre aux immigrants indiens déjà au Canada de faire une demande pour que leur famille les rejoigne. Cependant, des obstacles bureaucratiques rendent cette demande irréalisable jusqu'à ce que le gouvernement indien mette en place des procédures d'enregistrement en 1924.

1923

Le gouvernement canadien adopte une loi interdisant l'entrée au Canada de tout migrant chinois. Cette loi restera en vigueur jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Travail d'enquête - Activité 2 :

Extrait traduit et adapté de Ralston, H. (2001). *State control of women's immigration : The passage to Canada of South Asian Women*. Dans S. A. Cook, L. R. McLean, & K. O'Rourke (Eds.), *Framing our past : Canadian women's history in the twentieth century* (pp. 263-266). McGill-Queen's University Press :

La menace raciale perçue de l'immigration asiatique massive a provoqué une émeute à Vancouver en 1907 et a suscité une série de mesures législatives visant à restreindre l'entrée des Asiatiques au Canada. En 1908, le gouvernement fédéral approuve un décret en conseil qui exige qu'un immigrant vienne au Canada par un « passage continu » depuis son pays d'origine ou de citoyenneté et avec un billet de passage direct acheté dans ce pays. Une autre disposition stipulait que les immigrants asiatiques originaires de pays n'ayant pas d'« arrangements spéciaux » devaient posséder au moins 25 dollars à leur arrivée au Canada, étant entendu que ce montant serait augmenté s'il s'avérait insuffisant pour dissuader ces immigrants.

Le Canada a négocié avec le gouvernement britannique pour restreindre l'immigration sud-asiatique. William Lyon Mackenzie King, en tant que vice-ministre du travail, a été envoyé en mission en Angleterre « pour s'entretenir avec les autorités britanniques sur la question de l'immigration en provenance de l'Orient, et de celle provenant de l'Inde en particulier ». King rapporte que « [les autorités britanniques ont exprimé] une bonne appréciation de la position du Canada [...] ». Le fait que le Canada souhaite restreindre l'immigration en provenance de l'Orient est considéré comme naturel, et le fait que le Canada reste un pays d'hommes blancs est jugé non seulement souhaitable pour des raisons sociales et économiques, mais aussi hautement nécessaire pour des raisons politiques et nationales ».

La rhétorique de l'idéologie raciste, sexiste et nationaliste s'est combinée pour justifier des politiques discriminatoires dans l'intérêt d'une économie capitaliste impériale. La disposition relative au passage continu visait spécifiquement les Indiens. Elle est restée en vigueur jusqu'en 1951 et a effectivement arrêté toute nouvelle immigration sud-asiatique. Elle interdit notamment la migration des épouses d'hommes sud-asiatiques déjà installés au Canada. Entre 1908 et 1912, seulement vingt hommes et six femmes originaires d'Asie du Sud sont entrés au Canada.

La loi sur l'immigration de 1910 réaffirme le principe du voyage continu ; elle utilise ouvertement, pour la première fois, une terminologie raciale et restreint explicitement l'immigration indienne. Les colons blancs de Colombie-Britannique s'opposent avec véhémence à toute suggestion d'autoriser les hommes d'Asie du Sud à faire venir leurs épouses, car cela signifierait l'établissement d'une communauté permanente. En 1912, le rédacteur en chef du *Daily Province* reflète l'opinion publique en écrivant que les Britanno-Colombiens ne souhaitent pas que les Sud-Asiatiques « fusionnent avec la population blanche.... Nous ne voulons pas d'une race mixte, mi-orientale, mi-occidentale, dans ce pays ». Dans le contexte de cette prise de position sociale et politique, le rédacteur en chef du *Vancouver Sun* émet l'opinion suivante un an plus tard : « Le point de vue de l'Hindou [qui souhaite que le Canada admette les épouses et les familles] est facilement compréhensible et apprécié. Mais il y a le point de vue du colon blanc dans ce pays qui veut que le pays reste un pays blanc avec des normes de vie et de moralité blanches [...] Nous ne devons pas permettre aux hommes de cette race de venir en grand nombre, et nous ne devons pas permettre à leurs femmes de venir du tout. Une telle politique d'exclusion est simplement une mesure d'autodéfense [...]. Nous n'avons pas le droit de mettre en péril le confort et le bonheur des générations qui vont nous succéder ».

Annexe B

Articles de journaux

THE SIKHS IN CANADA.

The Globe agrees with its correspondent, Mr. James E. Dobbs, that the Sikhs in Canada ought to be exempted from compulsory military service so long as they are denied the full status of Canadian citizenship. A larger question, which has been long discussed, is raised by the refusal of the Canadian authorities to permit Sikhs now in the country to be joined by their wives and children. The hardship involved in these cases could not be redressed without creating a serious menace. The policy of setting strict limits to Oriental immigration is necessary to preserve British Columbia for the white race. If the demand of the Sikhs were granted, the Sikh families would be the nucleus of a growing colony. The Oriental problem can be kept under control by immigration regulations, but not if it were rooted in the soil by family life. The domestication of Asiatics has been permitted in a small way in this country, but it has gone

Article 1 - "The Sikhs in Canada", The Globe and Mail, December 31, 1917, p. 4. [traduction]

« Le Globe est d'accord avec son correspondant, M. James E. Dobbs, pour dire que les Sikhs au Canada devraient être exemptés du service militaire obligatoire tant qu'on leur refuse le statut de citoyen canadien à part entière. Une question plus vaste, qui a été longtemps discutée, est soulevée par le refus des autorités canadiennes de permettre aux Sikhs qui se trouvent actuellement dans le pays d'être rejoints par leurs épouses et leurs enfants. Les difficultés rencontrées dans ces cas ne pourraient être résolues sans créer une grave menace. La politique consistant à fixer des limites strictes à l'immigration orientale est nécessaire pour préserver la Colombie-Britannique pour la race blanche.

Si la demande des Sikhs était accordée, les familles sikhs constitueraient le noyau d'une colonie en pleine expansion. Le problème oriental peut être maîtrisé par des règlements sur l'immigration, mais pas s'il est enraciné dans le sol par la vie de famille. La présence des Asiatiques a été autorisée dans une faible mesure dans ce pays, mais elle a suffisamment duré. Les Canadiens d'aujourd'hui ne doivent pas oublier qu'ils sont les dépositaires des générations à venir.

Une Asie organisée et développée offrira amplement d'espace aux Asiatiques. Il est préférable, dans l'intérêt permanent des peuples d'Asie, qu'ils restent en Orient et qu'ils y construisent leur destin. Pour les Blancs, il ne s'agit pas seulement d'une question du niveau de vie, bien qu'elle soit d'une importance vitale. Leur civilisation, construite au fil des siècles, est en cause. »

Champions the Sikh Women

To the Editor of The Globe: The action of the immigration authorities of Vancouver, in excluding the wives and children of the Hindus already settled in that Province, must have occasioned not only great surprise, but alarm.

The family is universally accepted as the foundation of all national life; consequently, such a decision, directed as it is against the preservation and integrity of family life, is neither in the interests of morality nor consonant with British ideals. Logically, the Canadian authorities have but one of two lines of action: Either all foreigners must be denied ingress to our country, or, if admitted, the wives and children must also be welcomed.

Justice demands no less.

Such a misapplication of ethical principles towards peace-loving, industrious British subjects from afar is a travesty upon our boasted civilization, and a direct denial of the fundamental teachings of Christianity.

Happily, such an invasion of the sacredness of human rights and human relationships will not for long be tolerated nor overlooked by Canadians, who are essentially lovers of justice and liberty.

Augusta Stowe Gullen.

Article 2 - "Champions the Sikh Women", The Globe and Mail, January 30, 1912, p. 5. [traduction]

« Au rédacteur en chef du Globe : L'action des autorités d'immigration de Vancouver, qui ont exclu les épouses et les enfants des Hindous déjà installés dans cette province, a dû susciter non seulement une grande surprise, mais aussi de l'inquiétude.

La famille est universellement acceptée comme le fondement de toute vie nationale ; par conséquent, une telle décision, dirigée comme elle l'est contre la préservation et l'intégrité de la vie familiale, n'est ni dans l'intérêt de la morale ni conforme aux idéaux britanniques. Logiquement, les autorités canadiennes n'ont que

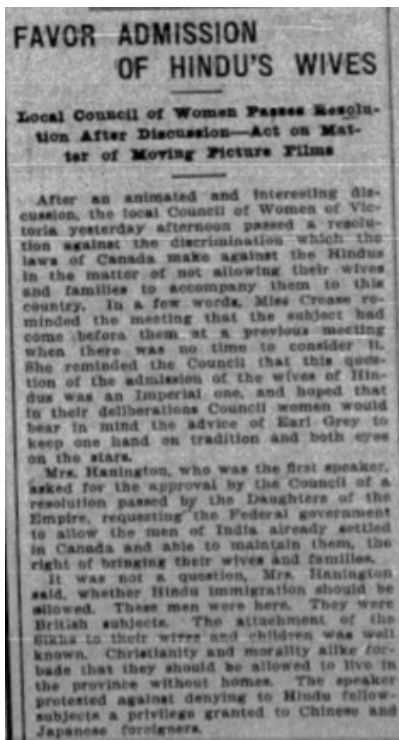
deux possibilités d'action : Ou bien tous les étrangers doivent se voir refuser l'entrée dans notre pays, ou bien, s'ils sont admis, les épouses et les enfants doivent également être accueillis.

La justice n'en demande pas moins.

Un tel manquement aux principes éthiques à l'égard de sujets britanniques pacifiques et industriels venus de loin est une parodie de notre civilisation dont nous nous targuons et un déni direct des enseignements fondamentaux du christianisme.

Heureusement, une telle atteinte au caractère sacré des droits de l'homme et des relations humaines ne sera pas longtemps tolérée ni ignorée par les Canadiens, qui sont essentiellement attachés à la justice et la liberté.

Augusta Stowe Gullen »



Article 3 - "Favor Admission of Hindu's Wives: Local Council of Women Passes Resolution After Discussion", Victoria Daily Colonist, January 23, 1912, p. 7. [traduction]

« Après une discussion animée et intéressante, le *Council of Women of Victoria* a adopté hier après-midi une résolution contre la discrimination que les lois du Canada exercent à l'égard des Hindous en interdisant à leurs épouses et à leurs familles de les accompagner dans ce pays. En quelques mots, Miss Crease a rappelé à l'assemblée que le sujet avait été abordé lors d'une réunion précédente, alors qu'il n'y avait pas eu le temps de l'examiner. Elle a rappelé au Conseil que la question de l'admission des épouses était une question impériale et a espéré que, dans leurs délibérations, les femmes du Conseil garderaient à l'esprit le conseil du comte Grey de garder une main sur la tradition et les deux yeux sur les étoiles.

Mme Hanington, qui a été la première à prendre la parole, a demandé l'approbation par le Conseil d'une résolution adoptée par les *Daughters of Empire*, demandant

au gouvernement fédéral d'accorder aux hommes de l'Inde déjà installés au Canada et capables de subvenir à leurs besoins, le droit de faire venir leurs épouses et leurs familles.

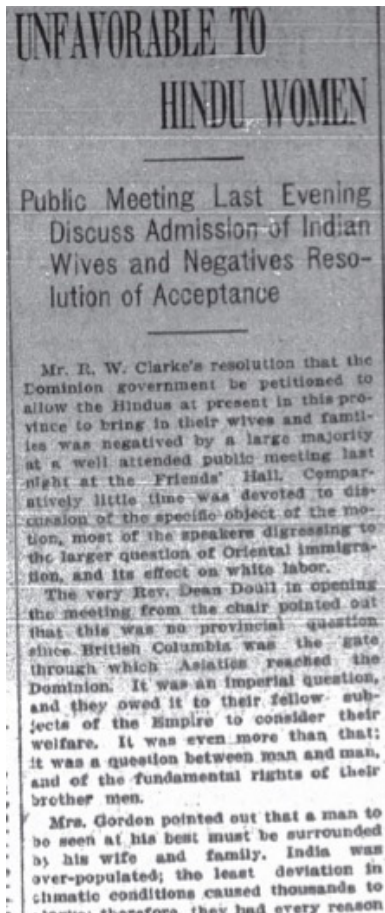
Il ne s'agit pas, dit Mme Hanington, de savoir si l'immigration hindoue doit être autorisée. Ces hommes étaient ici. Ils étaient des sujets britanniques. L'attachement des Sikhs à leurs épouses et à leurs enfants était bien connu. Le christianisme et la moralité interdisent qu'ils soient autorisés à vivre dans la province sans foyer. L'orateur a protesté contre le fait de refuser à des compatriotes hindous un privilège accordé aux étrangers chinois et japonais.

[...]

Mme Gordon Grant a montré que l'état actuel des choses tendait à l'immoralité et a demandé que les femmes fassent ce qu'elles pouvaient pour y mettre fin à cette situation.

[...]

Mme Jenkins a déclaré que cette question n'était pas politique mais morale et que le Conseil des femmes défendait la moralité ».



Article 4 - "Unfavorable to Hindu Women", Victoria Daily Colonist, February 10, 1912, p. 18. [traduction]

« La résolution de M. R. W. Clarke visant à demander au gouvernement du Dominion de permettre aux Hindous qui vivent actuellement dans cette province de faire venir leurs épouses et leurs familles a été rejetée par une large majorité lors d'une réunion publique bien fréquentée qui s'est tenue hier soir au *Friends' Hall*. On a consacré relativement peu de temps à la discussion de l'objet spécifique de la motion, la plupart des orateurs ayant fait une digression sur la question plus large de l'immigration orientale et de ses effets sur la main-d'œuvre blanche.

[...]

Mme Gordon fait remarquer qu'un homme, pour être vu sous son meilleur jour, doit être entouré de son épouse et de sa famille. L'Inde est surpeuplée ; la moindre variation dans les conditions climatiques causait la mort de milliers de personnes par la famine; ils avaient donc toutes les raisons de venir ici. L'homme hindou est un citoyen désirable ; il était travailleur et respectueux des lois. De vastes régions de l'intérieur de la province ne sont pas développées en raison du manque de main-d'œuvre. Il était impossible de trouver de la main-d'œuvre blanche sobre, en tout cas après le premier jour de paie. Les hommes blancs ne veulent pas rester à la ferme.

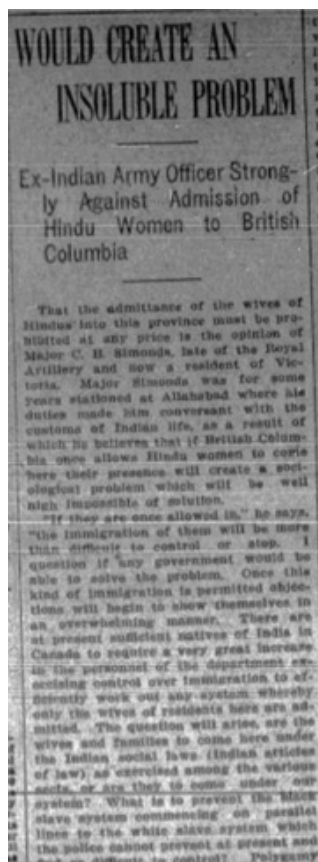
[...]

Le révérend W. Stevenson a approuvé tous les principes de Mme Gordon, mais ne pouvait pas adopter ses conclusions. Si le sentiment devait régler la question, elle était déjà réglée. Qu'ils prennent garde, dans leur zèle pour la justice envers les Hindous, de ne pas faire d'injustice à leur frère blanc. L'épouse hindoue n'était pas exclue ; elle devait montrer qu'elle possédait 200 dollars.

M. Hall - « Les Indiens doivent voyager avec un billet de passage direct continu, qu'aucune compagnie de navigation ne délivre ». M. Stevenson, poursuivant, soutenait que le Canada, comme toute autre partie de l'Empire, avait le droit de décider qui pouvait ou ne pouvait pas entrer dans le pays.

[...]

M. Frank Andrews souhaitait seulement ne pas transmettre à ses descendants un problème gigantesque tel que celui auquel les États-Unis sont confrontés dans leurs États du Sud, un problème dont la résolution a surpris l'esprit de l'homme. Laissez entrer les épouses, et dans quelques années personne ne pourrait dire quels seront les résultats. Si l'émigration n'était pas limitée, le Japon ou la Chine inonderaient le pays. Ils connaissaient tous les salaires élevés payés ici et ils essaieraient tous de venir. Les enfants des Blancs, de n'importe quelle race, pouvaient être scolarisés et devenir des Canadiens, ce qui n'était pas le cas des Hindous ou d'autres Asiatiques. »

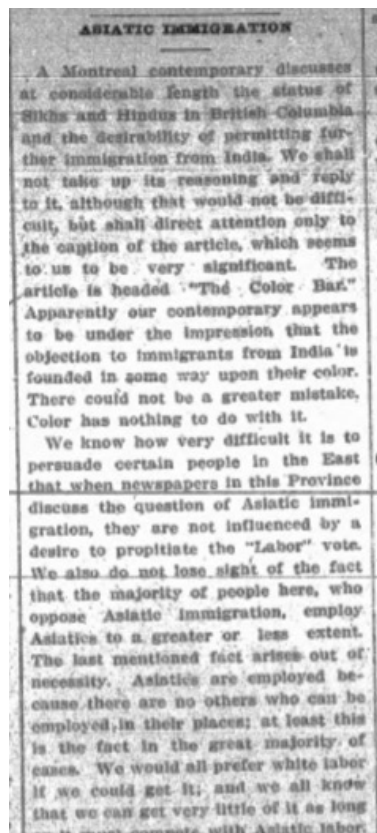


Article 5 - "Would Create an Insoluble Problem: Ex-Indian Army Officer Strongly Against Admission of Hindu Women to British Columbia", Victoria Daily Colonist, February 20, 1912, p. 18. [traduction]

« Le major C. B. Simonds, anciennement de l'Artillerie royale et maintenant résident de Victoria, est d'avis qu'il faut à tout prix interdire l'admission des épouses d'Hindous dans cette province. Le Major Simonds a été pendant quelques années en poste à Allahabad où ses fonctions l'ont familiarisé avec les coutumes de la vie indienne, ce qui l'amène à penser que si la Colombie Britannique autorise les femmes hindoues à venir ici, leur présence créera un problème sociologique qu'il sera presque impossible de résoudre.

« S'ils sont autorisés à entrer, dit-il, il sera très difficile de contrôler ou d'arrêter leur immigration. Je me demande si un gouvernement serait en mesure de résoudre le problème. Une fois que ce type d'immigration sera autorisé, les objections commenceront à se manifester de manière écrasante. Il y a actuellement suffisamment de natifs de l'Inde au Canada pour nécessiter une très forte augmentation du personnel du département exerçant le contrôle de l'immigration afin de mettre en œuvre efficacement un système dans lequel

seules les épouses des résidents sont admises. La question se posera alors de savoir si leurs épouses et leurs familles doivent venir ici en vertu des lois sociales indiennes (articles de loi indiens) telles qu'elles sont appliquées par les différentes sectes, ou si elles doivent venir en vertu de notre système ? Qu'est-ce qui empêchera le système d'esclaves noirs de se développer parallèlement au système d'esclaves blancs que la police ne peut empêcher actuellement et qu'elle a tant de mal à contrôler ? La polygamie fait partie des conditions sociologiques de l'hindouisme, et la question se pose donc de savoir s'il faut admettre toutes les épouses de chaque personne, ou seulement une ou deux. Dans ce dernier cas, le gouvernement indien doit-il décider quelles sont les femmes qui doivent immigrer dans ce pays ? Celles qui sont envoyées ne sont peut-être pas celles qui sont souhaitées par les hindous ici. Par ailleurs, avec l'avènement de la vie familiale parmi les Indiens, comment les lois seront-elles administrées parmi eux ? Auront-ils des chefs natifs et le système des magistrats conjoints, ou l'affaire sera-t-elle laissée entre les mains de la police ? Toutes ces questions doivent être examinées avant que les femmes hindoues ne soient autorisées à venir en Colombie-Britannique. »



Article 6 - "Asiatic Immigration", The Victoria Daily Colonist, March 9, 1912, p. 4. [traduction]

« Un contemporain de Montréal discute longuement du statut des sikhs et des hindous en Colombie-Britannique et de l'opportunité de permettre une plus grande immigration en provenance de l'Inde. Nous ne reprendrons pas son raisonnement et n'y répondrons pas, bien que cela ne soit pas difficile, mais nous attirerons uniquement l'attention sur le titre de l'article qui nous semble très significatif. L'article est intitulé « The Color Bar ». Apparemment, notre contemporain semble avoir l'impression que l'objection aux immigrants en provenance de l'Inde est fondée d'une manière ou d'une autre sur leur couleur. Il n'y a pas de plus grande erreur. La couleur n'a rien à voir là-dedans.

« [...] Nous ne perdons pas de vue non plus le fait que la majorité des personnes, qui s'opposent à l'immigration asiatique, emploient des Asiatiques dans une mesure plus ou moins grande. Le fait dernier mentionné découle de la nécessité. Les Asiatiques sont employés parce qu'il n'y a pas d'autres personnes qui peuvent être employées à leur place ; c'est du moins le fait dans la grande majorité des cas. Nous

préférons tous la main-d'œuvre blanche si nous pouvions l'obtenir, mais nous savons tous que nous ne pouvons guère l'obtenir tant qu'elle est en concurrence avec la main-d'œuvre asiatique.

[...]

L'objection faite à l'homme asiatique est qu'il ne s'assimile pas et ne peut pas s'assimiler à la race blanche. Ce fait existe, et tout ce que l'on peut dire ou écrire à ce sujet n'y changera rien. Leurs manières ne sont pas nos manières ; leurs pensées ne sont pas nos pensées.

[...]

Nous jugeons, d'après ce que nous lisons dans les contemporains orientaux, qu'une opinion prévaut dans certains milieux selon laquelle les Sikhs, par exemple, ne souhaitent que venir ici et devenir Canadiens. C'est une erreur. Ils ne le souhaitent pas, et s'ils le souhaitent, ils ne pourraient pas le faire. S'ils étaient autorisés à venir en nombre limité, ils établiraient des communautés distinctes des communautés blanches. S'ils étaient autorisés à venir en nombre illimité, ils occuperaient en très peu de temps le territoire au point que la population blanche serait en minorité. Si la Colombie-Britannique ne reste pas « blanche », le Canada deviendra asiatique ».

Annexe C

Références

Sources complémentaires :

CBC News: The National. (January 22, 2023). How Rupi Kaur became one of the most famous poets in the world. <https://www.youtube.com/watch?v=vhlyVt6EIWg>

*Note : Les sous-titres sont disponibles en français.

Commission des droits de la personnes (s.d.). Le mot «race» comme un concept social. Consulté le 3 avril 2025 à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=CpQD8BVN_pA

Gouvernement du Canada (s.d.). Biographie de la sénatrice Mobina Jaffer. Consulté le 3 avril 2025 à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/transparence/gouvernement-ouvert/comite-permanent/joly-langues-officielles-ollo/biographies.html#a5>

Histoire des Sud-Asiatiques au Canada : Chronologie. (s.d.). Patrimoine canadien sud-asiatique. Consulté le 19 novembre 2023, sur <https://www.southasiancanadianheritage.ca/history-of-south-asians-in-canada/>

Histoire de l'immigration. (s.d.). *Musée canadien de l'immigration au Quai 21*. Consulté le 19 novembre 2023, à l'adresse suivante <https://quai21.ca/recherche/histoire-de-limmigration>

Jaffer, M. (2025). À propos : Mobina Jaffer, sénatrice. Consulté le 3 avril 2025, à l'adresse suivante : <https://mobinajaffer.ca/fr/a-propos/>

Johnston, H. J. M. (2003). Kaur (Kor) Harnam. Dans le Dictionnaire biographique du Canada (Vol. 14). Université de Toronto/ Université Laval. http://www.biographi.ca/fr/bio/kaur_harnam_14F.html

Mclennan, G. (Directeur). (2017a, 27 novembre). South Asian Stories Ep4 : Banto (Betty) Gill. Orbit Films Inc. <https://vimeo.com/230355046>

Mclennan, G. (Réalisateur). (2017b, 27 novembre). Histoires d'Asie du Sud Ep7 : Harjit Dhillon. Orbit Films Inc. https://vimeo.com/229495234?autoplay=1&muted=1&stream_id=Y2xpcHN8NjkyOTAxOT-I8aWQ6ZGVzY3x7InJlbW92ZV92b2RfdGl-ObGVzljpmYWxzZX0%3D

Mclennan, G. (Directeur). (2017c, 27 novembre). Histoires d'Asie du Sud Ep9 : Shushma Datt. Orbit Films Inc. https://vimeo.com/229414438?autoplay=1&muted=1&stream_id=Y2xpcHN8NjkyOTAxOT-I8aWQ6ZGVzY3x7InJlbW92ZV92b2RfdGl-ObGVzljpmYWxzZX0%3D

Collection Ouganda : Sénatrice Mobina Jaffer. (s.d.). Université de Carleton, Bibliothèque Macodrum. Consulté le 17 mars 2024, à l'adresse suivante : <https://carleton.ca/uganda-collection/people/senator-mobina-jaffer/>

*Note : Les sous-titres de l'entrevue vidéo sont disponibles en français.

20 minutes France (2021). #MotpourMaux : C'est quoi la blanchité?. Consulté le 3 avril 202, à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=hHmbTm2iYlo>

